

L'actualité du **MILITANT** des Industries Chimiques

La voix du peuple, des salariés

se fait entendre

Quelque chose de nouveau est en train de se passer dans notre pays. La voix de ceux qui se lèvent tôt le matin s'exprime de plus en plus fort et fait trembler par sa mobilisation de rue les tenants du pouvoir et de la finance.

Les revendications sur une autre politique industrielle avec une autre répartition des richesses et de nouveaux droits pour les salariés, pour leurs représentants se font entendre.

Le SMIC à 1700 € devient possible pour les travailleurs, ce n'est plus tabou au regard des profits engendrés par le CAC 40 avec ses 34 % de hausse en 1 an et devient la seule issue pour relancer la consommation des ménages.

La retraite à 60 ans à taux plein avec 37,5 années de cotisations aussi au regard des 172 milliards de cadeaux aux entreprises et aux patrons. Le modèle de protection sociale français, convoité par tous les peuples voisins, est un modèle juste pour une solidarité intergénérationnelle. Nous devons remettre en avant des services publics, utiles et de qualité pour l'ensemble

des salariés : banques, transport, la poste, école, santé, l'eau, l'énergie.... **tout doit être rendu à la nation pour un service public qui réponde aux besoins de la population. Et non dans la poche des profiteurs qui spéculent avec notre argent.**

Et c'est le cas encore avec la nouvelle arme de guerre de spéculation sur la dette française qui consiste à prendre de l'argent de la dette pour spéculer : des milliards seront ainsi détournés et injectés dans les fonds d'investissements financiers des banques européennes.

Le contrat de compétitivité-emploi, que la CFDT, CFE-CGC et CFTC pourraient parapher le 16 mai prochain, mettrait un terme au CDI et développerait une précarité accrue des salariés. Quand on sait que la précarité dans le travail, dans l'accès aux soins, à l'énergie empêche chacun de vivre dignement et de choisir librement son destin. Quand on sait que l'industrie française a perdu 700 000 emplois en 10 ans et que la part de l'emploi industriel dans l'emploi total est passé de 32,2 % à 19,9 % entre 1978 et 2008.

Le MEDEF et son valet, le gouvernement accélèrent la casse industrielle, la casse du droit social français et la riposte des salariés doit prendre encore plus d'ampleur.

Le 1^{er} mai 2012 doit être l'occasion, entre les 2 tours de la présidentielle, de porter nos revendications CGT pour une autre répartition des richesses. Des perspectives politiques pour faire du progrès social un des enjeux de la société de demain se sont fait jour. **Pour autant, restons mobilisés, refusons la délégation de pouvoir face à un gouvernement quel qu'il soit.** La période des années 81 reste suffisamment marquée dans la conscience du monde du travail pour ne pas retomber dans ce travers.

A l'heure où nous imprimons, nous ne connaissons pas l'issue du 1^{er} tour de l'élection présidentielle. Mais une chose est certaine : **c'est par l'expression de nos revendications, c'est par la construction du rapport de forces, et uniquement par ces moyens, que nous imposerons au prochain gouvernement, une autre politique que celle programmée d'une austérité qui ne servirait que le capital.**

Ce 1^{er} mai est donc porteur de luttes revendicatives et de volonté d'imposer d'autres choix de société.

La Fédération appelle ses syndicats, ses militants à participer partout en France, dans chaque localité, à de puissantes manifestations qui seront autant de tremplins pour les actions à venir. Une forte mobilisation nous évitera de n'avoir pour choix que l'austérité, sous quelque forme que ce soit.

Tous ensemble dans la détermination, rassemblons-nous. Agissons.

Sommaire

- **Edito** : la voix du peuple, des salariés se fait entendre (page 1)
- **Société** : Dette, l'argument anti salaire (pages 2-3)
- **Vie Fédérale** : Compte rendu des travaux du CEF du 17 avril 2012 (page 4)

AVRIL 2012

25-Collectif Normandie
CFJ à Montreuil

26-Assemblée Générale des
syndicats branche chimie à
Montreuil

Collectif région PACA
Coordination FAURECIA/
SORIA

27-Coordination FAREVA

MAI 2012

22- 25-10^{ème} Conférence UFR
au Mont Dore

CALENDRIER PARITAIRES

AVRIL 2012

23-24 - OFFICINES : Sous
Commissions

25 - CAOUTCHOUC : ONEE

MAI 2012

3 - CAOUTCHOUC : CPNE

24 - NEGOCE : Commission
Mixte

DETTE

l'argument anti-salaire

◆ LA DETTE EST-ELLE « COLOSSALE » :

La dette française, hors sociétés financières, se situe à un peu plus de 200 % du PIB.

Cette dette comprend la dette publique (environ 100 % du PIB), la dette des ménages (60 % du PIB), et la dette cumulée des entreprises non financières, c'est-à-dire toutes les entreprises sauf les banques. Si on ajoute celle des sociétés financières, la dette totale de la France est un peu plus de 300 % de PIB.



dans l'obligation d'emprunter pour les gros achats (voiture, logement..), d'autant plus avec le gel des salaires. Idem pour les entreprises qui empruntent pour fonctionner (achat de matières premières, de matériel, paiement des salaires...). L'État, comme tout un chacun, a lui aussi besoin d'emprunter pour faire face à ses dépenses.

A chaque « dette » correspond une « créance » : L'Etat français s'endette en émettant des obligations. Détenus par qui ? En majorité par les 10 % des **ménages les plus riches** ! Pour eux, la dette est une bonne affaire, elle leur rapporte des intérêts !

Le PIB étant la somme des valeurs ajoutées, autrement dit du revenu annuel de la France, que signifie être endetté à 300 % ?

Prenons l'exemple d'un salarié gagnant 3.000 euros mensuels, soit 36.000 euros de revenus annuels. Acheter un logement à 108.000 euros (=3 x 36.000 euros), signifie pour lui être endetté à 300 %.

Cela signifie-t-il qu'il est en faillite ?

Non, ses remboursements vont simplement s'étaler dans le temps, mettons 15 ans, et les ressources qu'il gagnera pendant ces 15 ans lui permettront, non seulement de rembourser sa dette, mais aussi de vivre, acheter une nouvelle voiture et partir plusieurs fois en vacances.

Prendre le raccourci de comparer la dette au montant des ressources françaises (le PIB), c'est **faire un tour de passe-passe**. C'est considérer que du jour au lendemain, la France non seulement ne créera plus de richesses, mais qu'il lui faudrait de plus, tout rembourser en même temps, ce qui est absurde.

La dette n'est pas la « plaie » qu'on veut nous faire avaler : Nous, particuliers, sommes

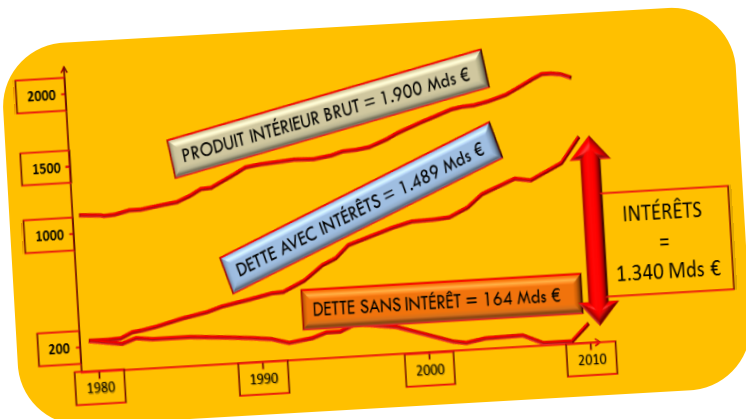
◆ POURQUOI LA DETTE PUBLIQUE EST TROIS FOIS ILLÉGITIME ?

**1. L'Etat
paye des
intérêts
aux
banques
privées**

L'État français est interdit d'emprunter à sa banque centrale (la Banque de France) par la loi du 3 janvier 1973, votée sous Pompidou, président français, ancien directeur général de la banque Rothschild. Il y a donc une obligation depuis cette date pour l'Etat d'emprunter sur les marchés financiers (c'est-à-dire auprès des banques privées) et non plus auprès de sa banque centrale.

D'où vient l'argent de ces banques privées ? Celles-ci ont accès à des prêts directement auprès de la banque centrale, à des taux d'intérêts symboliques. La différence entre le taux d'intérêt nécessaire pour accéder à l'argent, faible pour les banques privées auprès de la banque centrale, fort pour l'Etat auprès de ces banques privées, fait que l'Etat doit verser des intérêts substantiels aux banques privées. **Cette raison peut, à elle seule, expli-**

quer l'existence de la quasi-totalité de la dette française, comme le montre le graphique ci-dessous.



En effet, en 2009, la dette cumulée était de 1 489 Md€, alors que le cumul des seuls intérêts déjà versés depuis 30 ans se monte à 1 340 Md€. Autrement dit, si l'Etat s'était financé directement auprès de la banque centrale, la dette publique se monterait à 164 Md€, soit 9 % du PIB, un chiffre ridiculement faible, moins qu'une année d'aides publiques aux entreprises, comme on va le voir juste après.

Aujourd'hui, les intérêts de la dette représentent la principale source du déficit public. Or les Etats, qui ont des comptes à rendre à leurs créanciers, acceptent d'abandonner leur souveraineté politique pour les satisfaire : Politique d'austérité, remplacements autoritaires de chefs de gouvernement (Grèce, Italie), etc.

2. L'Etat fait des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux riches

Aux entreprises : Les niches fiscales et sociales pèsent, selon un rapport d'octobre 2010 de la Cour des comptes, pour 172 milliards d'aides publiques, soit un chiffre dépassant le déficit public.

Aux riches : Le bouclier fiscal en France, ou son équivalent, existe dans la plupart des pays de l'OCDE, où le taux d'imposition de la tranche la plus élevée est passé de 70 % à 35 %, voire moins. La taxation des plus-values, des biens immobiliers et des héritages a elle aussi baissé.

Non seulement toutes ces mesures ont creusé les inégalités, mais ces allègements d'impôts ne se sont pas traduits par

des investissements et une consommation supplémentaire. Loin s'en faut, les ménages aisés et les entreprises préférant investir l'argent dégagé en produits financiers

3. L'Etat renfloue les banques

Dans un rapport datant du 30 novembre 2011, la Commission européenne évalue les aides publiques depuis octobre 2010. Le constat est édifiant :

- ☞ 73,2 milliards d'euros pour les secteurs « traditionnels » (emploi, recherche),
- ☞ 85,5 milliards pour les secteurs économiques en crise, sauf le secteur bancaire,

- ☞ Et **4 589** milliards d'euros d'aides publiques pour sauver les banques : 2 064 milliards d'aides directement utilisées et 2 525 milliards sous forme de garantie d'Etat.

Ce sauvetage des banques privées par les Etats en 2008 a plombé les comptes publics.

Revendiquer « plus de salaire » n'est-il pas indécent dans un contexte de « dette » ?

- ◆ **Le salaire, c'est la part qui reste au salarié sur la richesse qu'il crée, une fois que l'employeur a ponctionné son profit.** Toute activité de travail crée de la richesse, par définition. Et quand les libéraux parlent de travail non rentable, ils parlent de leur profit (toujours insuffisant), et non de la richesse créée.
- ◆ **La logique voudrait que la totalité de la richesse créée soit propriété de celui qui la crée : le travailleur.** Mais dans notre monde capitaliste, cette logique est remplacée par une autre : Le travailleur concède à l'employeur une part de cette richesse, le profit, en échange de quoi l'employeur assume les risques liés à l'activité de l'entreprise.
- ◆ **Si bien que justifier une baisse (ou un gel) des salaires sous prétexte de dette de l'entreprise (ou pire de dette publique), relève de l'arnaque.** L'employeur veut faire assumer le risque d'entreprise au salarié en direct. Mais alors, qu'est-ce qui justifie l'existence du profit ?
- ◆ **Une chose est certaine, jamais la part des salaires, comparativement au profit, n'a été aussi basse depuis 40 ans.** Et la crise actuelle, d'une gravité extrême pour le système capitaliste, oblige la classe dominante à accentuer la pression, à l'exemple de la Grèce (Baisse des salaires de 35 %).

La dette est avant tout une arme idéologique pour nous faire accepter des reculs sans précédent. La dette est un problème pour les riches, pas pour les travailleurs. Pour mener la lutte pour une autre répartition des richesses, n'oublions pas que **le salaire, qui s'oppose au profit, est la meilleure taxe sur le capital** qui soit.

Il est urgent d'augmenter **massivement** les salaires en France. Augmenter les salaires, c'est révolutionnaire !

Comité Exécutif Fédéral du 17 avril 2012

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Actualité

La situation internationale est critique pour les peuples, et positive pour la classe de privilégiés.

En Europe, les plans d'austérité mettent à terre les conquêtes arrachées par les peuples. Retraite, protection sociale, emplois, conditions de travail et de vie, salaires sont sacrifiés pour restaurer les taux de profit du capital.

Un accord sur un contrat de compétitivité/emploi, visant à mettre fin au contrat de travail, au Code du travail et aux conventions collectives, pourrait être signé par la CFDT, la CFTC et la CGC. C'est essentiellement l'approche du premier tour des présidentielles qui a conduit le Medef à reporter la négociation au 16 mai prochain.

En faisant le lien avec le rapport de la commission européenne prônant l'abaissement des cotisations sociales, la libre circulation des travailleurs, la modulation salariale, le CEF décide :

- ☞ De s'adresser aux organisations de la CGT pour remettre en cause l'unité syndicale de pure façade pour le 1er mai avec les organisations syndicales félonnes (la circulaire du 1er mai est validée)
- ☞ Quel que soit le résultat des élections présidentielles, de mettre en avant la nécessité de poursuivre la construction du rapport de forces avec une grande journée nationale d'action interprofessionnelle avant l'été pour défendre nos revendications.
- ☞ De faire un communiqué de la FNIC à la sortie du deuxième tour

Organisation/vie syndicale

Nous enregistrons un retard important et inacceptable dans la rentrée des cotisations, tel en témoigne le delta de 1439 FNI en 2011 par rapport à 2010. 163 syndicats n'ont rien payé pour 2011!

Élections professionnelles dans les TPE

Un diaporama est en cours de diffusion. Les référents régionaux de la FNIC sont les interlocuteurs. Un « 4 pages » par branche concernée sera construit pour diffusion à la rentrée.

10^{ème} Conférence nationale de l'UFR au Mont Dore

Le CEF tiendra sa réunion du mardi 22 mai sur place, et rappelle l'urgence des inscriptions aux travaux de cette conférence, notamment pour les camarades actifs

Procès AZF

Date du délibéré : 24 septembre 2012. Le prochain CEF devra décider de la forme de l'initiative incontournable à mettre en œuvre.

50^{ème} Congrès Confédéral

La Fédération a réservé un nombre suffisant de chambres d'hôtel à Toulouse pour la délégation de la FNIC. Les référents régionaux représenteront la FNIC dans les réunions inter/région programmées pour avril et mai, pour la préparation du congrès.

Bilan du colloque CHSIC des 20 et 21 mars

Un lien sur le site Internet de la Fédération permettra de visionner l'ensemble des débats, dont la qualité a été soulignée par la centaine de participants. Un document synthétique est en cours de préparation.

Cooptations au CEF (à l'unanimité)

Sont cooptés à l'unanimité au CEF :
Boris LEBEL (CGT Copenor Dunkerque)
Frédéric BADAIRE (SNICIC.)